

**CGT COVEA**

**LA CGT GMF, MAAF, MMA, FIDELIA**

la  
**cgt**  
COVEA

**LA CGT COVÉA SE MOBILISE  
POUR RECONQUÉRIR**

# LA SÉCURITÉ SOCIALE

Il y a 80 ans en octobre 1945 au sortir de la Seconde guerre mondiale, Ambroise Croizat, ministre du Travail, crée la Sécurité Sociale inspirée du programme du Conseil National de la Résistance.

À l'époque, l'objectif est de protéger la population des risques liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail, voire au décès, mais aussi de permettre aux familles et aux retraité·e·s de vivre dignement. Grâce à la Sécurité Sociale, basée sur les principes de solidarité et d'universalité, tous les citoyen·ne·s, quelles que soient leurs professions, leurs situations personnelles et financières sont protégé·e·s.

Dans un pays dévasté et exsangue au sortir de la guerre, le financement de la Sécurité Sociale était assuré par le prélèvement de cotisations sociales sur le salaire.

Dès le début, bien que cela n'impacte en rien son patrimoine, le patronat a tenté de combattre l'idée de prélèvement pour financer la Sécurité Sociale préférant engranger plus de profit. Mais le rapport de force, 5 millions d'adhérent·e·s à la CGT et son influence ont permis l'avancée sociale majeure du XX<sup>e</sup> siècle en France.

Sans oublier que, depuis sa création, **la Sécurité Sociale a joué un rôle de solidarité** et a permis de faire face aux crises économiques, boursières et sanitaires et de faire progresser l'espérance de vie en bonne santé.

Mais l'obstination du patronat et des libéraux à se désengager de son financement collectif, basé sur les richesses créées par le travail, met en péril la Sécurité Sociale et donc la santé et l'espérance de vie de la population. Ainsi, l'insistance du patronat pour exiger des gouvernements la mise en place d'exonération de cotisations sociales des employeurs diminuent fortement les recettes : 656 milliards en cumulé depuis 1992.

Au fil des réformes régressives mises en œuvre depuis des années par les différents gouvernements, la part du financement par la cotisation sociale diminue au profit de l'impôt tel que la CSG supportée, surtout, par les salarié·e·s et les privé·e·s d'emploi. La mise en œuvre des lois de financement de la Sécurité Sociale depuis 1996 a conduit à la gérer non plus en fonction des besoins de la population mais en fonction de recettes prévisionnelles votées au parlement ou imposées par l'article 49.3.



**LA SÉCU,  
VITALE  
POUR TOUTES  
ET TOUS**

Les premières conséquences sont la hausse du reste à charge pour la population des dépenses de santé (ticket modérateur), des franchises médicales, la remise en cause de la prise en charge à 100 % des Affections longues durées, le déremboursement de certains médicaments, un manque de médecins généralistes et spécialistes, un manque de moyen pour l'hôpital public, le gel des pensions de retraite...

Aujourd'hui, pour pouvoir se soigner mais aussi vivre décemment à la retraite, **les gouvernements inspirés par le patronat incite la population à se tourner vers le système assurantiel privé** et à capitaliser pour compléter sa pension de retraite.

Les désengagements de la Sécurité Sociale et le reste à charge zéro impactent les prises en charge des complémentaires santé qui ne cessent d'augmenter leurs tarifs (entre 8 et 10 % en 2025).

**700 000 retraité·e·s n'ont plus de complémentaire santé** et 1,6 millions ne se soignent plus ou peu, pour des raisons de coût.

Aujourd'hui en France, 6<sup>e</sup> puissance mondiale, l'espérance de vie en bonne santé recule.

Le patronat et les libéraux martèlent que la France n'aurait plus les moyens de financer une Sécurité Sociale telle qu'elle a été créée.

Cependant, la Sécurité Sociale ne souffre pas d'un problème de dépenses mais d'un effondrement des ressources :

- ✓ 170 milliards d'euros d'aide aux entreprises
- ✓ 45 milliards d'euros d'aide pour le chômage partiel
- ✓ 80 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales sans contrepartie en 2024

Ces sommes pourraient permettre de financer notre système de protection sociale et combler le déficit organisé de la Sécurité Sociale qui est le résultat des politiques menées depuis des décennies. **Ces sommes permettraient de répondre aux besoins de toute la population.**

**FACE À CETTE SITUATION, LA CGT COVÉA PORTE DES REVENDICATIONS RÉALISTES ET ATTEIGNABLES :**

- ✓ Une Sécurité Sociale intégrale qui couvre l'ensemble des aléas de la vie de la naissance à la mort,
- ✓ Un financement de la Sécurité Sociale basé sur la cotisation sociale sur l'ensemble des revenus des salarié·e·s (salaire, intéressement, primes..) ainsi que sur les dividendes,
- ✓ L'arrêt des exonérations de cotisations sociales,
- ✓ La transformation de notre système de santé,
- ✓ La création d'un pôle public du médicament permettant de réintégrer sur le territoire la recherche, la création, la tarification.

**POUR LA CGT COVÉA, LA SÉCURITÉ SOCIALE DOIT RETROUVER SES MISSIONS PREMIÈRES QUI SONT DE SÉCURISER ET PROTÉGER L'ENSEMBLE DES CITOYEN·NE·S CONTRE TOUS LES ALÉAS DE LA VIE.**

**SUIVEZ-NOUS !**



En savoir plus sur la CGT COVÉA :

**CGTCOVEA.ORG**

Prendre contact avec nous ou adhérer :

**CGTCOVEA.ORG/CONTACT/**

En savoir plus sur l'Ugict-CGT :

**UGICTCGT.FR/QU-EST-CE/**

**la  
cgt  
COVÉA**



**FLASH SYNDICAL**

**JE M'ABONNE**

(c'est gratuit !)



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.